

Réunion extraordinaire du Conseil Municipal

Du 28 avril 2021 à 19 heures

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-huit avril l'assemblée régulièrement convoquée le 26 avril 2021, s'est réunie sous la présidence de Robert BOUDON

Sont présents : Jean ALBARET, Michel BOUDON, Robert BOUDON, Lucien CAVALIER, Cyrille COUMOUL, Jean-Noël GILIBERT, Monique LOUVRIER, Jean-Pierre VAISSADE, Sylvie VAISSADE

Représenté : Monique DELFAU par Sylvie VAISSADE

Excusé : Laurent CAYREL

Secrétaire de séance : Jean ALBARET

Ordre du jour

- Aménagement du lotissement de la Parro : validation du règlement
- Projet de territoire 2021/2026 et CRTE
- Questions diverses

➤ Aménagement du lotissement de la Parro : validation du règlement

Lecture du projet de règlement pour le lotissement pour validation.

Le conseil valide le règlement en y apportant les modifications suivantes :

- *Mettre toutes les constructions sur sous-sol*
- *Rajouter le muret de 60 cm au lot n°4*
- *Prévoir un enrochement ou mur derrière les lots 4-5-6*
- *Aérothermie : supprimer « non visible depuis les voiries »*
- *Harmoniser la couleur du portail avec les huisseries*
- *Possibilité de choisir les ardoises carrées ou rectangulaires de même couleur que l'ardoise traditionnelle*

(Pour : 10 – Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ Projet de territoire 2021/2026 et CRTE

Dans le cadre de l'élaboration du Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE), Le maire fait savoir qu'il y aurait lieu de décider des projets à inscrire au projet de territoire de Saint-Flour Communauté.

Le conseil décide d'inscrire :

- 1. Le lotissement en priorité (Ambition 1 – objectif 1.3)*
- 2. Trouver une utilisation à l'ancien bâtiment scolaire (Ambition 1 – objectif 3.6)*
- 3. Isolation des combles des bâtiments communaux et remplacement menuiseries ancienne école (Transition écologique)*

➤ **Questions diverses**

- le conseil valide la vente de deux douglas sur la parcelle 28 de la section de Gurières à l'Association Truyère Évasion représentée par Monsieur Laurent AJALBERT

- Il est décidé de renouveler le contrat de Yoann PELAT aux mêmes conditions que l'an dernier.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 heures.

Le Maire

Robert BOUDON,

Jean ALBARET,

Michel BOUDON,

Lucien CAVALIER,

Laurent CAYREL,
(Absent excusé)

Cyrille COUMOUL,

Monique DELFAU,
(Absente représentée)

Jean-Noël GILIBERT,

Monique LOUVRIER,

Jean-Pierre VAISSADE,

Sylvie VAISSADE,